

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18310 - 71ÈME ANNÉE

70 ans après l'abolition du statut colonial, indépendantistes et autonomistes triomphent en Corse et en Martinique

La réforme du statut de La Réunion va revenir dans le débat



Un territoire, une seule assemblée et donc une seule élection au lieu de deux, c'est ce que propose le PCR.

Les scrutins des 6 et 13 décembre dernier ont amené d'importants changements aux Antilles et en Corse. À deux ans de la création de l'assemblée unique en Corse, la principale collectivité a été gagnée par l'alliance des autonomistes et des indépendantistes. En Martinique, un indépendantiste est à la tête de la Collectivité unique. En Guadeloupe et en Guyane, les candidats soutenus par le gouvernement ont été battus. 70 ans après la création du département de La Réunion, un projet de loi sur la réforme institutionnelle est prévu au Parlement. La question du statut est au centre du débat, le résultat des élections va-t-il accélérer le changement ?

En Corse, le changement a été le plus commenté par les médias. Les faits qui s'y sont déroulés sont sans précédent. La liste soutenue par le gouvernement a été battue par une coalition regroupant les autonomistes et les indépendantistes. La Collectivité territoriale de Corse a donc comme président de son assemblée l'indépendantiste, Jean-Guy Talamoni, et Gilles Siméoni, autonomiste, est président du Conseil exécutif.

Les neuf membres de ce Conseil ont prêté serment sur La Justification de la révolution de Corse, un ouvrage de Pascal Paoli, résistant à l'annexion de l'île par la France en 1758. Puis c'est l'hymne corse, *Diu Vi Salvi Regina*, qui a retenti dans la salle des séances de l'Assemblée de Corse. Enfin, Gilles Siméoni a prononcé son discours d'investiture en Corse.

Jamais dans l'histoire de la République, un président d'une collectivité régionale n'a prononcé un discours dans une autre langue que le français. C'est un acte qui défie deux symboles du pouvoir de la France : son hymne et sa langue officielle. C'est à mille lieues de ce qui se passe à La Réunion, où le président de la Région, en tant que sénateur, a voté un texte qui empêche la ratification de la Charte européenne des langues régionales.

Assemblée unique en 2018 en Corse, avec le soutien de la France

Le Premier ministre a dû prendre position. Un communiqué daté du 18 décembre précise que :

« **le Premier ministre, Manuel VALLS, a appelé Monsieur Gilles SIMEONI pour le féliciter après son élection à la présidence de l'exécutif de la Collectivité territoriale de Corse.**

Il l'a assuré de la disponibilité du Gouvernement pour contribuer au développement économique de l'île notamment dans le cadre des engagements du programme exceptionnel d'investissement. Il a également réaffirmé que la sécurité en Corse restait une priorité du Gouvernement. Le Premier ministre a réaffirmé son attachement à la place de la Corse dans la Nation et dans la République fran-

çaise et sa reconnaissance de la spécificité de l'île. Il l'a assuré que le Gouvernement continuera à dialoguer avec les élus de la Collectivité territoriale de Corse pour mettre en œuvre les évolutions statutaires vers la collectivité unique telles qu'elles sont prévues par la loi. (...) Le Premier ministre et le Président de l'exécutif de la Collectivité territoriale de Corse se rencontreront prochainement pour examiner l'ensemble des sujets communs. Le Président de l'exécutif de la Collectivité territoriale Corse participera également à la rencontre que le Président de la République et le Premier ministre organiseront en janvier avec l'ensemble des présidents de région. »

Les « évolutions statutaires » sont prévues dans la loi NOTRe, nouvelle organisation des territoires de la République, promulguée le 7 août dernier. Elles consistent à fusionner le 1er janvier 2018 la Collectivité territoriale de Corse, le Conseil départemental de Corse du Sud et le Conseil départemental de Haute-Corse en une seule collectivité. À deux ans de la création d'une assemblée unique en Corse, la principale collectivité est donc dirigée par une coalition d'autonomistes et d'indépendantistes, dont le premier acte est de marquer leur identité culturelle corse, pour dire en substance : la Corse n'est pas la France.

Un indépendantiste au pouvoir en Martinique

Aux Antilles, les listes soutenues par le gouvernement ont toutes été battues. En Guadeloupe, l'ancien ministre Victorin Lurel a été largement distancé alors qu'en 2010, sa liste avait été élue dès le premier tour. Ce résultat a une grande portée. En plus d'être ancien ministre de l'Outre-mer, Victorin Lurel est aussi député, chargé de mission par le gouvernement. C'est lui qui a la responsabilité d'animer la concertation préalable au projet de loi sur l'égalité réelle. Ce texte sera en débat au début de l'année prochaine, et il comporte un volet institutionnel, ce qui ouvre la voie au changement de statut de La Réunion notamment.

En Martinique, la défaite du candidat du gouvernement a une portée toute aussi grande. Car le premier président de la Collectivité unique

de Martinique est un indépendantiste, Alfred Marie-Jeanne, dirigeant du MIM. Il cumulera donc les pouvoirs de la Région et du Département.

En Guyane, la liste dans laquelle figurait Christiane Taubira a été battue.

Un statut qui aura 70 ans le 19 mars

Il n'aura échappé à personne, et surtout pas au gouvernement, que le 19 mars 2016 sera le 70e anniversaire du changement de statut de La Réunion, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, devenues des départements après l'abolition du régime colonial. 70 ans après, cette réforme arrive au bout de ses possibilités. Ce que le Parti Communiste Réunionnais était le seul à dire depuis 1959 est maintenant reconnu par les principales forces politiques de La Réunion.

Dans les premiers mois de l'année 2016, le gouvernement présentera au Parlement un projet de loi sur l'égalité réelle qui comportera un volet institutionnel. C'est la possibilité pour La Réunion d'une évolution de son organisation administrative, à condition que les Réunionnais puissent être des forces de proposition. Le vote de la loi sur le changement de statut pourrait donc coïncider avec le 70e anniversaire de la loi du 19 mars. Il reste donc peu de temps pour s'organiser alors que la question du statut va être au cœur du débat pendant les mois prochains. Et l'application du texte ne prendra pas le temps d'un mandat présidentiel. L'exemple de la Corse montre qu'entre le vote de la loi et l'évolution institutionnelle, moins de 2 ans et demi se seront écoulés.

Tirant les enseignements de la défaite de toutes les listes qu'il soutenait lors des élections régionales et territoriales, le gouvernement peut aussi accélérer le calendrier, pour que les citoyens des nouvelles collectivités puissent élire leurs représentants au plus tôt.

M.M.

Édito

Non aux mensonges sur le 20 décembre, le 19 mars et l'égalité sociale

Hier sur Réunion Première, un historien a déclaré que c'est avec François Mitterrand que la célébration du 20 décembre est passée de l'espace privé à l'espace public. C'est faux. Comme Témoignages le rappelait samedi, les Réunionnais n'ont pas attendu l'arrivée de la gauche au pouvoir en France pour commémorer l'abolition de l'esclavage au grand jour. Sous l'impulsion du Parti communiste réunionnais, des militants ont lutté pour ne pas que le 20 décembre tombe dans l'oubli. Quand des maires communistes ont dirigé La Possession et Le Port, l'abolition de l'esclavage était fêtée officiellement. Ailleurs dans l'île, les sections communistes s'impliquaient dans des manifestations qui allaient au-delà du cercle privé.

Cela explique pourquoi en 1981, le nouveau pouvoir ne pouvait pas moins faire que reconnaître ce qui était déjà un fait établi à La Réunion. La seule différence, c'est que les représentants de l'État se devaient de participer aux commémorations. C'est ce qui s'est passé en 1982 à La Réunion.

Le 20 décembre n'est pas la seule date importante de notre histoire qui fait l'objet de tentatives pour réécrire l'histoire. Pendant des décennies, les opposants au Parti communiste réunionnais s'étaient autoproclamés départementalistes. Ils défendaient à tout prix le statut de département. Pourtant, l'histoire rappelle que ce sont les communistes qui sont à l'origine de la création du département à La Réunion. Le mot d'ordre Réunion département français était présent dans les grandes manifestations de la CGT. Raymond Vergès et Léon de Lépervenche ont été élus députés en 1945 sur la base d'un

programme : fin de la colonie et transformation en département.

Les départementalistes qui ont émergé plus tard étaient en réalité les héritiers politiques de partisans du maintien de La Réunion dans le statut colonial.

L'égalité sociale est aussi la cible de la réécriture de l'Histoire. Certains voudraient faire croire que François Mitterrand est le responsable de cette avancée. Or, au cours de son premier mandat de président de la République, cela n'a pas été réalisé. Plus grave encore, quand le gouvernement de droite avait fait voter la parité, qui inscrivait l'inégalité dans la loi au mépris de la Constitution, le groupe des parlementaires soutenant François Mitterrand n'a pas déposé de recours au Conseil constitutionnel.

Il a fallu que deux députés communistes, Paul Vergès et Elie Hoarau, démissionnent en 1987 de l'Assemblée nationale pour donner l'impulsion décisive à la bataille. En visite à La Réunion, François Mitterrand s'est alors engagé à réaliser l'égalité s'il était réélu président de la République, c'était la condition fixée par le PCR pour son soutien au candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1988.

20 décembre, abolition du statut colonial et égalité sociale, trois avancées qui sont essentiellement dues aux communistes. Alors, certains seraient mieux inspirés de dire la vérité plutôt que de réécrire l'histoire.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Communiqué de presse

Communiqué du Conseil politique du PCR

Réuni ce 19 décembre au Port, le Conseil politique rappelle que les statuts du PCR précisent que pour les élections régionales, le Conseil politique est la seule instance habilitée à donner la position du Parti. Cela a été fait le 9 décembre au soir.

Le Conseil politique a pris connaissance d'un communiqué de la section PCR de Saint-Louis donnant des consignes de vote pour le second tour avant même toute décision du Parti. Publié le 8 décembre, ce document est une violation manifeste des statuts du PCR adoptés lors du 8e Congrès qui s'est tenu à Sainte-Suzanne en 2013.

De son côté, le 9 décembre au matin, Fabrice Hoarau, s'exprimant en tant que co-secrétaire général du PCR a pris la même position que la section, c'est-à-dire avant la décision de l'instance habilitée.

Ce sont de graves entorses aux statuts du Parti.

Le 9 décembre dernier, le Conseil politique du Parti Communiste Réunionnais avait demandé au secrétariat d'examiner l'indiscipline d'un de ses dirigeants, Fabrice Hoarau, et de prendre les mesures qui s'imposent.

Le 17 décembre, Fabrice Hoarau était donc invité à s'expliquer devant le secrétariat. Il a décidé de ne pas venir. Le Conseil politique prend acte de cette décision.

Par contre, 17 décembre, Claude Hoarau qui s'est associé à la section PCR de Saint-Louis et à la démarche de Fabrice Hoarau est venu tenter de justifier leur indiscipline.

Sur la base de ces éléments, le Conseil politique du PCR a pris les décisions suivantes :

- la section PCR de Saint-Louis est dissoute. Un appel est lancé à tous les communistes sincères pour reconstruire une organisation du PCR à Saint-Louis, respectueuse du fonctionnement et solidaire des décisions collectives.

- dans tout Parti communiste, les faits énoncés amènent automatiquement une exclusion. Dans sa générosité, le Conseil politique décide la mise en congé de Fabrice Hoarau et Claude Hoarau pour une durée de 18 mois. Ils ne peuvent donc plus s'exprimer au nom du parti et participer à ses activités. Dans 18 mois, le Conseil politique réexaminera la situation au regard de son évolution.

Le PCR, conscient de la crise sociale, économique, environnementale et politique, doit pouvoir compter, dans les luttes à venir, sur la solidarité indéfectible de ses membres.

Fait au Port

Le 19 décembre 2015

Le Conseil politique

Parmi les rendez-vous culturels de la semaine

Une soirée sur le bilinguisme

Voici quelques informations sur des rendez-vous culturels de la semaine à venir (la 52ème de l'année 2015, du lundi 21 au dimanche 27 décembre), reçues et transmises par le Cercle Philosophique Réunionnais, présidé par Jean Viracaoundin.

• Le mardi 22 décembre à 18h à la salle de conférence de Saint-Paul (34 Boulevard du Front de Mer), aura lieu une soirée scientifique de présentation du double-numéro de l'A.N.A.E. intitulé "Bilinguisme : aspects neuro-cognitifs. Bilingue un jour, bilingue pour toujours" et portant sur les aspects neuro-cognitifs du bilinguisme. Cette soirée sera animée par Senja Stirn (Centre Hospitalier de Rouffach), coordinatrice du numéro, et par Audrey Noël, orthophoniste, chercheur en Sciences du Langage au Laboratoire LCF à l'Université de La Réunion.

• En pièce jointe, nous vous transmettons de la part de Sonia Françoise, responsable du Marketing et chargée de mission Graphisme Mascarin, le programme des vacances d'été austral au Jardin Botanique de La Réunion du 21 décembre 2015 au 27 janvier 2016; contact : 0262 24 92 27 - site : <http://www.cg974.fr>

• Un message de Patrice Louaisel, Président de RESPA SEUL : «L'asso-

ciation "RESPA SEUL" propose à toutes les personnes âgées isolées le jour de NOEL d'être accueillies dans des familles bénévoles de leur région le temps d'une journée pour retrouver le sourire... Ecoute, conversation, repas et pourquoi pas "petit cadeau" pourraient être au menu de cette journée de fête. MERCI de téléphoner au 0262 582 581 avant le 22/12. Sujet : Le spot percutant contre la solitude des personnes âgées».

Di sak na pou di

Le coup de poignard au PCR et à Paul Vergès

Lors du dernier congrès du PCR, Paul Vergès, ovationné par l'assistance, avait déclaré « un militant qui renie l'histoire et les luttes du Parti est indigne d'être un communiste ».

Ce qui m'amène à dire, au lendemain des élections régionales, que les militantes et militants avertis du PCR qui ont, à l'occasion du premier

ou second tour, apporté leur soutien à la liste Bello font la honte de notre Parti, et sont indignes de se prévaloir encore communistes. Ils et elles ne valent pas mieux que ces alimentaires, ces mendigots, et ces renégats patentés qui constituaient l'essentiel de la liste Bello, et qui n'avaient qu'un seul but : leurs intérêts personnels. Sachant que l'ob-

session de Mme Bello, étant la disparition du Parti.

En agissant ainsi, c'est un coup de poignard qu'ils (elles) ont porté au PCR, et à Paul Vergès qui ne méritait pas ça.

Paul Dennemont
Militant PCR St-André

Di sak na pou di

Langage et politique

Le 7 décembre au JT de 20 heures sur France 2, Nicolas Sarkozy pour justifier sa position du « ni-ni », ni retrait, ni fusion des listes L.R. au second tour des régionales, a déclaré « ce n'est pas comme ça que ça se passe, passe-moi la salade, je te renvoie la rhubarbe », expression imagée maniée à sa sauce personnelle.

On retrouve des références alimentaires à La Réunion où les élus de droite affectionnent une formule rabâchée pendant les campagnes électorales quand leurs adversaires s'unissent pour essayer de gagner la bataille. Pour eux, ces listes d'union sont « du manger cochons », ce qui

doit leur représenter le comble de l'horreur. Daniel Gonthier s'est délecté avec cette métaphore, aux cantonales de 2008 quand madame Dindar s'est unie avec le PS et l'Alliance de Paul Vergès pour avoir la présidence du conseil général.

Il est connu que les cochons, jugés arbitrairement comme des animaux dégoutants, mangent des restes peu ragoûtants..... Pour les dernières régionales cette élégante expression a fleuri, pour qualifier l'union des listes « Bello, Thierry Robert, Lebreton ». Bien sûr que l'union des partis de droite forme une fusion cohérente, alors que celle formée par ses adversaires ne peut être qu'une

bouillie infâme. Par conséquent, tous les électeurs et électrices qui choisissent la liste étiquetée « manger cochons » deviennent des citoyens inconséquents, se contentant de déchets et d'épluchures.

Qu'on approuve ou pas les différents accords conclus pour se faire élire, il serait convenable en tout cas, que certaines personnalités politiques ne s'abaissent pas à employer de telles comparaisons. Quel manque de respect, de vocabulaire et d'imagination de leur part !

Marylène Berne

Oté

Na in pé i rode lo bèr, larzan lo bèr, é la krémyèz an plis !

Somenn pasé l'avé in pèl mélaz dann radyo dsi la prime : in pé i di zot i gingn pa é lé pa jis, in pé i dizot i gingn é sé la zalouzri k'i fé bate la lang in pé. Na ziska in pé i di i fo arète avèk so bann larzan k'i antrotien la parès. Brèf ! Zot i koné koméraz kréol pou la késtyonn larzan.

Sa sé badinaz kréol rantre zot, mé nana osi sak désèrtin moun étranj i di dsi nou. I krélik lo rmi, lo rsa, lo pti kontra, lo pti rotrète, la povreté d'moun i pous-solon zot-bèl bèl sharyo marshandiz dovan zot... Lé pa rar antann dir ni anprofite l'arzan é nou lé parès konm lo shien... In moun étranj la pankor débark Zilo, li pans li la fine konprann anou myé ké nou mèm ni koné anou. Nitil dir azot nana rényoné i bate tanbour sanm sa é i donn azot rézon.

In pé i apèl sa lo rasis sosyal : lo pov nana tout défo é lo rish tout kalité, lo pov na poin okin mérit é lo rish lé méritan mèm ; lo pov sé lo l'asisté. Final de kont, lo rényoné an zénéral lé konmsa osi pou désèrtin moun étranz konm désèrtin moun La Rényon : li réklam lo bèr, l'arzann lo bèr é la krémyèz an pliské sa.

Justin

« **Bon marshé i kout shèr !** » - In kozman pou la rout

Konbien foi moin la fine antann in kozman konmsa. Asiréman, shak foi in moun i sèy fé z'ékonomi épi final de kont lété pa bann vré z'ékonomi pou vréman. Mi souvien in zour zandarm la vni arète mon papa pars dann in diskour li l'avé di sé bann pov k'i doi dépans pliské bann rish si tèlman zot i ésèy fé z'ékonomi bout la bouji é sa i rotourn kont zot... Mi pans la pa bézoin fé in dran diskour. Sof ké koméla nana in pé i ramas z'afèr kasé, zot i aranjan sa bien épi zot i arfé z'afèr nèv ansanm. Donk lo kozman lé vré konm pa ! Bon marshé i kout shèr suivan lé ka. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.